



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission

Commission de réglementation et d'appels

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

AVIS

PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), le 30 mai 2025 – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants, qui seront en vigueur à partir de 0 h 1 le vendredi 30 mai 2025.

- Le prix de l'essence ordinaire diminuera de 3,0 cents le litre.
- Le prix de l'essence super diminuera de 3,5 cents le litre.
- Le prix du mazout de chauffage diminuera de 3,0 cents le litre.
- Le prix du diesel diminuera de 1,5 cent le litre.
- Le prix du propane diminuera de 2,2 cents le litre pour Irving Energy, de 1,5 cent le litre pour Superior Propane, de 2,1 cents le litre pour Avenir Energy, et le prix augmentera de 2,4 cents le litre pour Kenmac Energy Inc. et de 2,4 cents le litre pour Noonan Petroleum.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 147,3 et 148,5 cents le litre, le prix de l'essence super sans plomb aux stations libre-service se situera entre 155,8 et 157,0 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 148,1 et 149,3 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 107,8 cents le litre.

Le prix du propane se situera entre 84,0 et 86,0 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits du pétrole, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 6 juin 2025.